

MOSQUEE CENTRALE ZONGO COTONOU

Association Islamique d'Information et d'Assistance Sociale (A.I.I.A.S.)

01 BP 621 Tel : 21 31 51 78 Fax : 2131 51 79 E-mail : mohamelhabib@yahoo.fr



SERMON DU VENDREDI:

خطبة الجمعة

أَعْمَالٌ تَعْدِلُ الْحَجَّ فِي الثَّوَابِ

Les actes équivalents au hajj!

Allah exalté soit-Il a dit « Et c'est un devoir envers Allah pour les gens qui ont les moyens, d'aller faire le pèlerinage de la Maison » (s3/v97)

DJOUM'A 04 Zoulqi'dah 1443 A.H
Vendredi 03 Juin 2022 A.D

SERMON N°1448

Louanges à Allah, Seigneur des cieux et de la terre, et de ce qu'il y a entre eux. Nous Lui demandons aide et pardon, et L'implorons de nous préserver du mal de nos âmes et des méfaits de nos actes. Celui qu'Allah guide dans la bonne voie, nul ne peut l'égarer, et celui qu'Il égare, nul ne peut le guider.

Nous attestons qu'il n'y a nulle divinité digne d'être adorée si ce n'est Allah, l'Unique sans associé, et nous attestons que Mouhammad (صلى الله عليه وسلم) est Son serviteur et Messager.

Allah Exalté soit-Il a dit : « **Et fais aux gens une annonce pour le Hajj. Ils viendront vers toi, à pied, et aussi sur toute monture, venant de tout chemin éloigné** » (S22, Aayate 27)

O adoreurs d'Allah ! Vous n'êtes pas sans savoir que les années précédentes ont connu des empêchements pour accomplir le hajj. Gloire à Allah qui nous a permis d'y avoir accès aujourd'hui en nous délivrant de cette pandémie (Covid-19) malgré la cherté récurrente de la vie, qui pourrait créer des empêchements à certains. Cependant il ne faut pas s'affoler voire s'endetter ou quémander. Le Hajj n'est obligatoire qu'à ceux qui en ont les moyens. Bonne nouvelle à ceux qui n'en ont pas aussi : l'Islam étant une religion pour tous, riches comme pauvres, nous donne l'opportunité de faire de nombreuses actions qui portent la même récompense, Alhamdoulillah !

Bien-sûr, aucune de ces actions ne peut remplacer l'obligation de faire le Hajj, mais nous avons dressé une liste de quelques actions qui portent la même récompense sur la base de hadiths authentiques:

1- Se rendre à la mosquée avec l'intention d'enseigner ou d'apprendre la science

D'après Abou Oumama Al Bahili (qu'Allah l'agrée), le Prophète (que la prière d'Allah et Son salut soient sur lui) a dit : « *Celui qui part à la mosquée en ne voulant qu'apprendre un bien ou l'enseigner a la récompense du pèlerin qui a complété son pèlerinage* ». (Rapporté par Tabarani et authentifié par Cheikh Albani dans SahihTarghib n°86)

2-Rester dans l'évocation d'Allah après la prière de l'aube jusqu'au lever du soleil

Anas Ibn Malik rapporte que le Prophète (que la prière d'Allah et Son salut soient sur lui) a dit : " *Celui qui accomplit la salat du matin en commun puis prend place en évoquant Allah jusqu'au lever du soleil pour ensuite accomplir deux Raka'at, il aura une récompense équivalente à celled'un pèlerinage et d'une 'omra, entièrement ! Entièrement ! entièrement !* " (Rapporté par AtTirmidhi T.3.P68 et jugé hassan par Cheikh Al Abani dans Sahih At-Tirmidhi n°480).

3- Accomplir une Oumra durant le mois de ramadan

D'après OumouMa'qal Al Asadiya (qu'Allah l'agrée), le Prophète (que la prière d'Allah et Son salut soient sur lui) a dit: « *Une Oumra durant le ramadan équivaut à un hajj* ». Rapporté par Tirmidhi dans ses Sounan n°939 qui l'a authentifié et il a également été authentifié par Cheikh Albani dans sa correction de SounanTirmidhi. Dans un autre hadith c'est comme le pèlerinage accompli avec le prophète (Prière et salut sur lui). En effet, Ibn Abbas rapporte que le Prophète dit à une femme des ansars du nom de OumouSinân : « *Qu'est-ce qui t'a empêché d'être avec nous au Hajj ?* » Elle dit : « *Abou untel (Son époux) avait deux chameaux de somme dont il prit l'un comme monture pour lui et son fils pour faire le hajj. Quant à l'autre chameau notre esclave l'employait pour nous transporter de l'eau.* » Et le Messager d'Allah de lui enjoindre : « *Alors ce sera une Oumra au mois de ramadan qui tiendra lieu d'un Hajj, ou d'un Hajj avec moi* ». Boukhari 1863 et Muslim 1256

4- Se purifier de sa maison et se rendre à la mosquée pour accomplir une prière obligatoire

D'après Abou Oumama Al Bahili (qu'Allah l'agrée), le Prophète (que la prière d'Allah et Son salut soient sur lui) a dit: « *Celui qui sort de sa maison pour la prière obligatoire en étant purifié, sa récompense est celle du pèlerin en état de sacralisation.* »

Celui qui sort pour la prière du doha en ne voulant qu'elle, sa récompense est celle de celui qui fait la 'omra et une prière suite à une prière sans paroles futiles entre les deux est un livre dans le 'illiyin () ».*

(Rapporté par Abou Daoud dans ses Sounan n°558 et authentifié par Cheikh Albani dans sa correction de Sounan Abi Daoud)

*D'après les enseignements islamiques il s'agit d'un livre cacheté pour lequel les anges rapprochés d'Allah témoignent et dans lequel sont inscrits les actes de piété. Allah a expliqué cela dans la sourate Al Moutafifin n°83 versets 18 à 21.

5- Avoir la ferme intention et être empêcher d'accomplir le Hajj

Abu Kabshah Al-Anmari a rapporté que le Messager d'Allah () a dit: « **Il y a trois choses que je vais vous raconter et pour lesquelles je vous jure, alors souvenez-vous-en** ». Il a dit : « **La richesse d'un serviteur (d'Allah) ne diminue pas par la charité, aucun serviteur (d'Allah) ne souffre d'une injustice et n'est patient avec elle, sans qu'Allah n'augmente son honneur ; aucun serviteur (d'Allah) n'ouvre une porte à la mendicité sans qu'Allah lui ouvre une porte à la pauvreté**» ou une déclaration similaire – « **Et j'ai un récit à vous raconter, alors souvenez-vous-en** ». Il dit : « *Le monde n'est constitué que de quatre types d'individus: un serviteur qu'Allah a comblé de richesse et de connaissance et il a la Taqwa de son Seigneur dans ce qu'il possède, il entretient les liens de parenté avec ça, et il sait qu'Allah y a droit. Il est au rang le plus élevé [parmi les serviteurs d'Allah]. Et un serviteur qu'Allah pourvoit avec la connaissance, mais ne le pourvoit pas avec la richesse. Et ayant une intention véridique, se disant: "Si j'avais de la richesse, alors je ferais les actions de tel- et ainsi de suite. Il a l'intention, donc leurs récompenses sont les mêmes. Et un serviteur qu'Allah dote de richesse, mais ne le dote pas de connaissance. [Alors il] dépense sa richesse imprudemment sans connaissance, sans avoir la Taqwa de son Seigneur, ni nourrir les liens de parenté, et il ne sait pas qu'Allah y a droit. C'est le serviteur au rang le plus méprisable. Et enfin un serviteur à qui Allah ne donne ni richesse ni connaissance, alors il dit : " Si j'avais de la richesse, Je ferais les actes d'untel [le précédent]. Il a son intention, donc leur péché est le même ».* Imam At-Tirmidhi l'a jugé bon authentique.

6- Prononcer le Tasbih, le Tahmîd et le Takbîr trente-trois fois après chaque prière

Abû Hurayra (qu'Allah soit satisfait de lui) dit : « *Les pauvres sont allés trouver le prophète (Prière et salut d'Allah sur lui) et lui ont dit : "les gens fortunés ont accaparé les degrés les plus élevés de la considération ainsi que le paradis, éternelle demeure ; ils prient comme nous prions, ils jeûnent comme nous jeûnons, mais ils ont l'avantage de leurs richesses ; grâce à elles, ils font le pèlerinage et la 'umra, le combat [pour la cause d'Allah] et l'aumône.*

- [Voulez-vous], répondit le prophète, que je vous parle d'une chose qui, si vous l'observez, vous fera rattraper ceux qui vous ont devancé, et avec laquelle vous distancez ceux qui viendront après vous sans qu'aucun ne vous rattrape, et vous serez mieux que ceux parmi lesquels vous vous trouvez, à l'exception de celui qui fait la même chose (que vous)? Prononcez le Tasbih, le Tahmîd et le Takbîr trente-trois fois après chaque prière. "

« Nous avons divergé si bien que des uns d'entre nous ont dit: "Nous prononçons le Tasbîh trente-trois fois ! le Tahmîd trente-trois fois ! et le Takbir trente-quatre fois !" Alors, je suis allé le trouver, et il m'a dit : "Tu diras :louanges à Dieu, gloire à Dieu et Dieu est le plus grand de telle sorte que chacune d'elles soit répétée trente-trois fois."» (Al Boukhari 843, Mouslim 595)

7- Prendre part à la prière du vendredi en accomplissant les rites qui s'y rapportent.

D'après Aws Ibn Aws Al Thaqaafi (qu'Allah l'agrée), le Prophète (que la prière d'Allah et Son salut soient sur lui) a dit: « *Celui qui lave et se lave le jour du vendredi, fait sortir et sort tôt et est présent au début de la khotba, marche et ne prend pas sa monture, s'approche de l'imam, écoute et ne fait pas de futilité a pour chaque pas la récompense d'une année de jeûne et de prière nocturne* ». Rapporté par Ibn Maja dans ses Sounan n°1087 et authentifié par cheikh Albani dans sa correction de Sounan Ibn Maja

Des gens de science comme Ibn khouzayma et d'autres ont dit : « *Nous ne connaissons pas de hadith (du Prophète) qui promet plus de récompenses que ce hadith.* ». Alors, « **Rivalisez donc dans les bonnes œuvres. Où que vous soyez, Allah vous ramènera tous vers Lui, car Allah est, certes Omnipotent.** » (Sourate 2 Aayate148).

8-Rechercher Allah dans les actions très méritoires

Par ailleurs, les savants nous ont rappelé que la signification linguistique du Hajj est la recherche ou l'intention. Ainsi, les croyants « accomplissent constamment le Hajj », juste en recherchant Allah dans chacune de leurs actions.

De même que les pèlerins entrent en état d'ihram, nous devons tenter au quotidien de nous tenir à l'écart de tout ce qui est haram et de faire notre possible pour rester sur le droit chemin.

Tout comme les pèlerins passent la journée de 'Arafa à rechercher le pardon d'Allah, nous devrions toujours penser à nous repentir, et tout comme les pèlerins sacrifient leurs animaux pour l'Aïd, nous devrions toujours être prêts à sacrifier notre temps, nos richesses pour Allah et surtout à sacrifier nos passions mondaines.

D'après Omar Ibn Al Khattab (qu'Allah l'agrée), le Prophète (que la prière d'Allah et son salut soient sur lui) a dit:« *Celui qui rentre au marché et dit:*

لا إله إلا الله وحده لا شريك له له الملك وله الحمد يحيي ويميت وهو حي لا يموت بيده الخير وهو على كل شيء قدير

-La IlahaIlla Allah Wahdahou La CharikaLahLahoulMoulk Wa LahoulHamdYouhyi Wa Youmit Wa HouwaHayyou La Yamout Bi YadihilKhayr Wa Houwa 'AlaKoulliChay In Qadir-

Il n'y a pas d'autre divinité méritant d'être adorée si ce n'est Allah sans associé, à Lui la royauté et à Lui la louange. C'est Lui qui fait vivre et qui fait mourir, il est vivant et ne meurt pas. Le bien se trouve dans Sa main et Il est puissant sur toute chose.

Allah lui écrit un million de bonnes actions, lui efface un million de péchés et l'élève d'un million de degrés ».(rapporté par At-Tirmidhi 3428 et jugé bon par Albani dans Sahih At-Tirmidhi)

Authentifié dans As-Sahihah n°3139 page 381 et dans sahih al aklamatabiib n°144

O adorateurs d'Allah ! quelle aubaine ! Quelle félicité ! quelle facilité ! Voyez-vous à quel point Allah nous aime et découle toute Sa grâce sur nous ?! Voyez-vous à quel point Allah nous fait grâce de Ses récompenses sans pour autant se peiner ?! Allah dit vrai : « **...Et si vous comptiez les bienfaits d'Allah, vous ne sauriez les dénombrer. L'homme est vraiment très injuste, très ingrat** » Sourate 14 Aayate 34

Ô Allah ! Fais que nous soyons de ceux qui écoutent la parole et s'évertuent de l'appliquer de la meilleure des façons.

Ô Allah ! Fais que la paix règne dans notre pays. Ô Allah ! Accorde ton soutien à tous nos frères en Islam, brimés et tracassés, de par le monde notamment les Palestiniens. Aamiine.

Sollûanlânnabiyyilkarim